

<https://www.snetap-fsu.fr/J-adhere-au-SNETAP-FSU.html>



J'adhère au SNETAP-FSU

- Les Dossiers - Adhérent.e - Militant.e -



Publication date: mercredi 1er septembre 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

La loi Waldeck Rousseau a permis la création du premier syndicat en 1884. En juillet 1965, le Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public voit le jour.

Le contexte actuel doit nous inciter plus que jamais à utiliser cette liberté collective.

Nous devons être uni.es pour mener à leurs termes nos revendications, seul le collectif le rend possible.

Le SNETAP-[FSU](#) est dans l'action, pour vous représenter et vous défendre, pour négocier et être force de propositions.

J'adhère au SNETAP-FSU :

- **parce que nous ne pouvons gagner que dans le collectif multicatégoriel :**
[Après la poursuite des suppressions d'emplois, la tentation de s'en prendre aux crédits de l'action sociale !](#)
[Coordination nationale des personnels de santé : la fiche de poste publiée mais des délais bien trop contraints !](#)
[La CCP des ACEN du 24 septembre 2020 : la faute aux agent.es](#)
[Dotation ATLS et mobilité automne 2020](#)
- **parce que c'est collectivement que l'on peut se faire entendre :**
[Budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - on se moque de nous !](#)
[Les 25 et 26 septembre : partout dans l'action pour le climat et l'emploi](#)
- **parce que nos besoins légitimes sont nos revendications :**
[Rencontre bilatérale DGER POFE / Snetap-FSU : quelques avancées sur les dossiers pédagogiques](#)
[L'Éducation socio-culturelle grande absente de la NS du Bac Pro "Bio Industrie Transformation"](#)

Je veux adhérer au SNETAP-FSU :

Pour remplir mon bulletin d'adhésion, [rendez-vous ici](#).